



Arnaque et chantage

Par Neicegam

Bonjour, je me permets de vous contacter car je suis dans une situation assez délicate.
Il y a de ça 1 à 2 semaines, j'ai rencontré une fille qui me plaisait sur les réseaux sociaux. Après avoir pris contactes avec celle-ci, elle m'a proposée une relation tarifée. N'ayant pas copiné et la fille sur les photos me plaisant, j'ai donc accepté de payer sans savoir que seuls les clients de prostitution étaient en tort.
Cependant, il s'avère que cette fille n'était pas une prostituée et m'a donc arnaqué. De plus, n'ayant finalement jamais rencontré la personne en question, elle me demande de payer 1000 euros si je ne souhaite pas qu'elle porte plainte. Elle me dit également qu'elle enverra un message à tous les membres de ma famille si la somme n'est pas payée et me menace même de changer d'identité si je ne souhaite pas qu'elle continue de me menacer jusqu'au paiement.
Ayant eu un récent problème juridique pour détention de drogues (2g de résine de cannabis), je me retrouve donc en situation de récidive.
Étant jeune étudiant en alternance, mon salaire actuel étant de 1000 euros par mois, je ne souhaite donc pas payer la somme demandée mais j'ai peur qu'elle porte plainte et que je me retrouve dans une situation compliquée à l'avenir.
Je vous écris donc afin de savoir quelle serait la meilleure décision à prendre, quelle peine je pourrais encourir mais également si il est possible de porter plainte contre elle sachant que je n'ai aucune info autre que son numéro de téléphone (si il s'avère être bien le sien).

Par jodelariege

bonjour
votre "fille" est certainement un brouteur africain qui tente de vous extorquer de l'argent
il ne portera pas plainte et pourquoi donc portait-il plainte?
laissez tomber ne répondez plus supprimez toute relation avec lui

Par janus2

votre "fille" est certainement un brouteur africain

Bonjour,
C'est aussi ce que j'allais répondre...
Du fond de la Côte d'Ivoire ou autre Bénin, peu de chance qu'une plainte soit déposée...

Par Rambotte

elle me demande de payer 1000 euros si je ne souhaite pas qu'elle porte plainte.
Porte plainte pour quel fait délictueux ? Puisqu'il n'y a pas eu de relation tarifée, donc pas de prostitution ?

Par Neicegam

Bonjour,
Je me permets de revenir vers vous malgré mon inactivité car la personne aurait apparemment réellement porté plainte.
J'ai aujourd'hui reçu un mail d'un certain homme se prétendant avocat afin de me notifier que des poursuites allaient être lancées à mon encontre.

Que puis-je faire face à cela en sachant que je n'ai jamais rencontré cette soi-disant fille ?

Cordialement

Par Rambotte

C'est probablement la suite de l'arnaque.
Un avocat n'envoie pas de mail, il envoie un courrier.

Par Neicegam

D'accord, je n'étais pas au courant de cela. Je vous tiendrais au courant si quelque chose est réellement fait de ça part.

Merci pour votre réponse rapide

Par Rambotte

Je suppose que l'identité du prétendu avocat est donnée dans le mail, avec des coordonnées ?

Il existe un annuaire des avocats de France.

<https://www.cnb.avocat.fr/fr/annuaire-des-avocats-de-france>

Cherchez-le.

S'il existe, contactez-le pour vérifier, par les moyens indiqués dans l'annuaire (pas avec le mail !).

Par jodelariege

bonsoir

je "plussoie": c'est un tribunal qui vous enverrait un courrier pas un prétendu avocat c'est juste pour vous faire peur
il n'y a pas de plainte et pas de risque de plainte
supprimez tout contact avec cette personne, ne répondez plus il ira chercher un pigeon ailleurs

Par Isadore

Bonjour,

Le plus probable serait d'abord que la gendarmerie vous convoque pour vous expliquer. D'ailleurs c'est parfois une technique utilisée par les escrocs, qui se font passer pour les forces de l'ordre et vous font miroiter l'abandon de la plainte en échange du paiement d'une "amende" en ligne.

Ne répondez pas à ces messages, vous ne feriez que vous identifier comme "cible" potentielle chez les escrocs. Même si ça ne marche pas ce coup-là, vos données seront revendues à un autre réseau en indiquant que vous avez un certain niveau de vulnérabilité.

Voici un outil pour le signalement des contenus malveillants :

[url=<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/diagnostic/profil>][url=<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/diagnostic/profil>]

Par Neicegam

Bonjour,

Pour répondre à Rambotte, j'avais déjà essayé de rechercher l'avocat hier sur le même site sans le trouver.
Il s'agit donc bien de la suite d'arnaque